

27 novembre 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier ministre du Danemark, sur la préparation de la conférence de Nice, de la réforme des institutions européennes, la composition de la Commission européenne et le voyage de M. Chirac en Autriche, Copenhague (Danemark), 27 novembre 2000.

Je voudrais d'abord remercier le Premier ministre qui m'accueille toujours avec beaucoup de gentillesse et d'amitié. Et je voudrais profiter de cette occasion pour dire que j'étais, il y a deux jours, à Mitrovica et que j'ai eu l'occasion de rencontrer, rapidement, mais de voir le contingent danois, les soldats danois qui sont présents là-bas, qui sont associés aux Français, qui m'ont fait une très forte impression et qui jouissent d'une réputation remarquable auprès de leurs collègues militaires français ou autres, mais aussi auprès de la population. J'ai eu, à cet égard, plusieurs témoignages, à la fois du général qui commande le secteur de la brigade nord, et aussi du représentant du Secrétaire général de l'ONU, M. Bernard Kouchner. Donc je voulais remercier le Danemark et les autorités danoises pour la qualité de leurs troupes au Kosovo.

Et j'en profite pour remercier, également, le Danemark pour la superbe exposition Delacroix que Copenhague accueille actuellement et qui est, évidemment, une grande satisfaction pour nous. Je dis aux journalistes français qui ne le savent peut être pas ou qui le savent peut être, que les liens entre nos deux pays sont très forts. Je ne sais pas combien il y a de touristes français, mais je sais qu'ils sont nombreux. J'ai été l'un d'entre eux, assidu, quand j'étais jeune. Je passais mes vacances à Aabenraa. Il y a sept cent mille Danois qui viennent tous les ans faire au moins un voyage en France. J'ajoute que le Danemark est un des plus gros importateurs de vins français et importe, chaque année, pour un milliard de couronnes, c'est-à-dire en gros un milliard de francs de vins français. C'est dire la force de nos liens.

La seule chose que je regrette, c'est que les handballeuses danoises nous aient battus en quarts de finale à Sydney, de justesse. Mais je me réjouis qu'elles aient remporté la médaille d'or. En plus, elles ont battu les filles de Besançon. Eh bien, avec sa largeur de vue, M. Moscovici ne leur en a pas voulu.

Je voudrais souligner la très bonne entente qu'il y a eu au niveau des experts et au niveau des ministres dans toute la préparation de ce Conseil de Nice. Depuis le début, le Danemark a soutenu la présidence française et la présidence française s'est efforcée d'apporter au Danemark les satisfactions qu'elle pouvait lui apporter. C'est ainsi que le Danemark a accepté d'examiner les grands problèmes, je dirai, sans préjugé et que la France s'est efforcée de comprendre et de soutenir le Danemark, notamment dans le domaine social où le Danemark a des caractéristiques particulières qui ne lui permettent pas d'accepter certaines ingérences extérieures dans son système.

Poul Nyrup Rasmussen a dit tout à l'heure ce que nous avons déjà discuté. Nous n'avons pas terminé nos entretiens. Ils portent, dans un esprit de dialogue, une ouverture complète, sur les

termine nos entretiens. Ils portent, dans un esprit de dialogue, une ouverture complète, sur les quatre principaux sujets de la CIG et sur quelques sujets importants comme la sécurité alimentaire, la sécurité maritime, l'agenda social et quelques autres. Nous n'avons pas toujours les mêmes conceptions ou les mêmes contraintes. Mais nous avons la même volonté d'arriver à Nice à un accord qui soit substantiel et acceptable par tous. A condition que tout le monde, sans exception, fasse un effort pour accepter mieux l'autre ou les autres.

(i)

Q - Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que le Danemark a intérêt à garder son commissaire à Nice ?

R - Il y a au moins une chose dont je suis sûr c'est que le Danemark gardera son commissaire à Nice. Alors, ensuite, nous verrons, dans le cadre d'un plafonnement différé, si nous trouvons un accord ou non pour l'avenir. Mais à Nice, il n'y a pas de problème.

Q - Monsieur le Président, avec quel sentiment allez-vous en Autriche ?

R- Je ne vais pas en Autriche à titre bilatéral, je vais en Autriche, à Vienne, en tant que président en exercice de l'Union européenne et dans le cadre de toute la tournée des capitales que je fais, toutes les capitales de l'Union, pour préparer le Conseil européen de Nice. Et donc, j'y vais avec le seul objectif de voir, avec le chancelier autrichien, si nous pouvons progresser sur la voie d'un accord global sur les différents sujets qui sont à l'agenda.

Q - Est-ce que le Premier ministre se sent rassuré en ce qui concerne l'article 42, c'est-à-dire est ce que l'on va respecter les clauses particulières dans le domaine social ? Deuxième question, au sujet de la rotation, est-ce que vous vous sentez là aussi rassuré du fait qu'il est possible d'assurer une bonne égalité ?

(i)

R - Je comprends parfaitement la position du Danemark. Si nous arrivons à un système dit de plafonnement différé et à un accord sur ce système, alors il y a évidemment le principe absolu de l'égalité complète entre tous les pays. Ce qui veut dire qu'en termes de Commission, le Luxembourg a exactement les mêmes droits que l'Allemagne et ceci sera naturellement un article du Traité. Cela suppose un accord pour le plafonnement et un accord sur la pondération. Et le principe de l'égalité est un principe qui ne peut pas être mis en cause ou bien on ne l'adopte pas. Si on l'adopte, il n'y a pas d'exception

(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 1er décembre 2000)